UN BUDGET CONTRAINT MAIS VOLONTARISTE

Notre volonté collective de faire, et qui plus est de bien faire, l'emporte sur toutes les autres facultés, sur le réel, sur les événements. Le contexte, on le connait tous, et 2023 sera marquée par une augmentation très significative des coûts des matières premières.

Sur ce dernier point, pour chiffrer l'impact en termes d'augmentation du prix de l'énergie électrique, le coût supplémentaire pour notre commune a été anticipé dans notre budget pour une augmentation de 250% *versus* 2022.
Même si la situation de la commune est saine, il est plus que jamais nécessaire de continuer à faire preuve de rigueur budgétaire, et sans doute de revoir à la baisse les ambitions d'investissements évoquées par le passé, ou du moins les décaler dans le temps.

Nous devons faire le maximum pour désensibiliser la commune aux variations des coûts de l'énergie en recherchant, autant que faire se peut, l'autoproduction via le développement des énergies renouvelables. L'équation n'est pas simple entre la nécessité de continuer à investir, notamment dans la transition énergétique et nos marges de manœuvre financières qui diminuent.

En tout état de cause nous devrons garder, en fil rouge, la nécessité d'efficience des capitaux publics mobilisés.

Je tenais aussi ici à souligner l'esprit de responsabilité démontré, s'il en était encore besoin, de tout le personnel communal pour le maintien d'un service public de qualité dans un contexte budgétaire contraint.

Olivier LECORVAISIER,
Adjoint en charge des Finances
et de l'Accompagnement
budgétaire des projets.

COMPRENDRE

Le budget communal est l'acte fondamental de la gestion municipale car il détermine chaque année l'ensemble des actions qui seront entreprises. Les Brèves vous présentent une vue d'ensemble des principales dépenses et recettes de fonctionnement, ainsi qu'un zoom sur les investissements majeurs à venir.

Plus complexe qu'un budget ménager, le budget communal est à la fois **un acte de prévision** (c'est un programme financier qui évalue les recettes à encaisser et des dépenses à faire sur une année) et **un acte d'autorisation** (c'est un acte juridique qui autorise le Maire à engager les dépenses votées par le conseil municipal).

Pour rappel, le budget se compose de deux sections :

La section de fonctionnement :

elle regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la collectivité territoriale (charges à caractère général, de personnel, achats de fournitures, intérêts de la dette, dotations aux amortissements, provisions...).

Ce sont aussi des recettes que la collectivité peut percevoir. Il s'agit principalement du produit de la fiscalité locale, des dotations de l'État et des ventes de prestations communales.

La section d'investissement :

elle comporte en dépenses, le remboursement de la dette et les dépenses d'équipement de la collectivité (véhicules, matériels, mobiliers, travaux en cours, opérations pour le compte de tiers...). En recettes figurent l'encaissement des emprunts, les dotations et subventions de l'État. On y trouve aussi une recette d'un genre particulier, l'autofinancement, qui correspond en réalité au solde excédentaire de la section de fonctionnement..

Budget annexe du centre de santé

519 800
euros
en fonctionnement
&
56 100
euros
d'investissement.

LE BUDGET 2023

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENTS

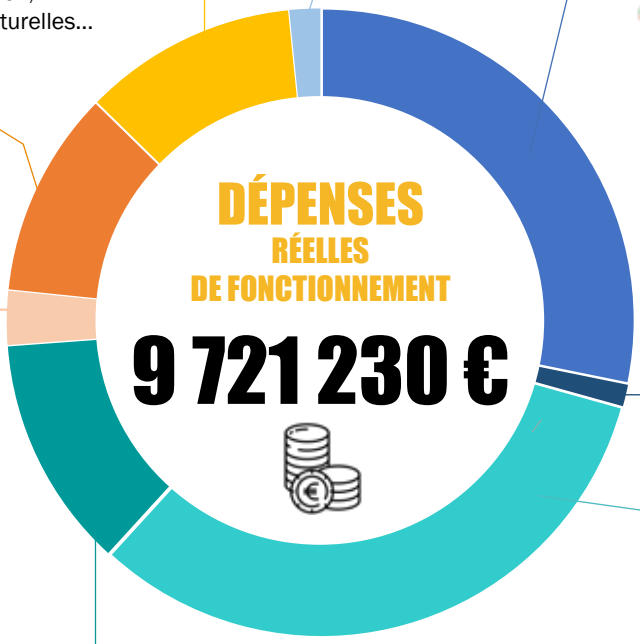

CHARGES FINANCIÈRES
1,60% > 155 400€

Remboursement des intérêts des emprunts.

CULTURE
11,08% > 1 076 640€

Grand Pré, Médiathèque, Office Culturel Langueusien, Manifestations culturelles...

SERVICES GÉNÉRAUX
28,19% > 2 740 465€

Administration générale, service État Civil, ressources humaines, informatique, finances, services techniques, bâtiments communaux...

SANTÉ-ACTION SOCIALE
10,70% > 1 040 240€

Crèche familiale et Multi Accueil, subvention au CCAS, subvention au Centre de Santé Municipal, subventions aux associations sociales.

PRÉVENTION ET SÉCURITÉ
1,12% > 109 270€

Service de la Police Municipale.

SPORT- VIE ASSOCIATIVE
2,80% > 271 930€

Entretien des complexes sportifs (Le Rebond, stades, tennis ...), subventions aux associations.

ENFANCE-JEUNESSE-ÉDUCATION
32,46% > 3 155 930€

Écoles du 1er degré, PEAS, services périscolaires (restauration, garderie), accueil extrascolaire, transport scolaire, Colorado...

CADRE DE VIE ET AMÉNAGEMENTS
12,05% > 1 171 355€

Entretien des espaces verts, de la voirie, de l'éclairage public... Un budget en hausse lié à l'augmentation du coût de l'énergie.

0% d'augmentation des **taux d'imposition municipaux**

260 700 € de subventions **aux associations**

764€ **par habitant** **c'est l'encours de la dette municipale** au 31/12/2022

RECETTES DE LA COMMUNE

Les principales ressources sont :

Les impôts et taxes

> dont les produits de la fiscalité locale qui incluent les impôts directs locaux :

5 851 K€

Les dotations et participations de l'État :

1 297 K€

Les recettes des services :

782 K€

Bon à savoir :

l'usager ne paie pas l'intégralité du coût du service mais une participation. Par exemple : pour la restauration scolaire, le coût du repas est pris en charge à hauteur de 50%.

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENTS

Voici un panorama des principales dépenses à venir :

317 500 €

SANTÉ

CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTÉ

1ère tranche et acquisition des anciens locaux du CIAS.

92 750 €

HABITAT

LOGEMENTS SOCIAUX

participation à la création de logements dans les lotissements au Tertre Roger et rue de Rennes

166 245 €

ÉCOLES

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES PUBLIQUES

Ravalement, travaux de couverture....

Cuisine centrale (2e phase de mise aux normes)

Aménagement de la cour de l'école maternelle Les Fontenelles.

5

millions d'€

pour le budget

d'investissement

1 253 100 €

AMÉNAGEMENTS & MOBILITÉS DOUCES

aménagement des rues de la Roche Durand, des Cygnes, des Épines blanches, de Bretagne...

Revêtements annuels, réseaux d'eaux pluviales.

Participation aux travaux d'éclairage public.

Sanitaires publics remplacés rue Saint Pern.

Aménagement de voies douces passage des Libellules, allée de grou autour du terrain synthétique.

185 000 €

ENVIRONNEMENT

Achat de panneaux photovoltaïques et installation sur un bâtiment communal.

Amélioration thermique des bâtiments,

isolation du local jeune le Colorado.

Changement de chaudière à l'école publique.

Relamping des bâtiments de l'OCL

et de la Salle Grand Large.

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les principales ressources sont :

Autofinancement
1 151 206 €

Emprunt
925 000 €

Subvention
91 300 €